

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N ° 248 - Le 7 juin 2012

Le Décret qui ouvrira droit à la retraite à 60 ans pour certains agents, sera appliqué à la Fonction publique

Un décret permettant à certains agents ayant commencé à travailler jeunes (18-19 ans) et ayant cotisé la totalité de leurs annuités devrait être finalisé avant la fin du mois. Il s'appliquera à la Fonction publique et concernerait de l'ordre de 10000 agents, qui pourraient déposer leur demande dès la publication du décret pour une mise en œuvre effective au 1^{er} novembre.

Voulu par le Président de la République comme une mesure de justice, il ne règle pas bien évidemment toute la problématique des retraites.

Le gouvernement envisage une réforme systémique dès 2013, elle devra de fait être juste, prendre en compte la situation des seniors, des mères de famille, toutes les pénibilités et abolir les mesures faites pour « faire mal » comme les décotes.